Système de coordonnées nationales: Lambert 72			
n° point	X	Y	Description
100	180819.75	124477.79	Piquet
101	180821.12	124477.81	Non matérialisé
102	180822.97	124479.03	Non matérialisé
103	180823.03	124480.41	Non matérialisé
104	180824.33	124480.38	Non matérialisé
105	180826.28	124500.26	Non matérialisé
106	180826.8	124502.06	Non matérialisé
107	180827.01	124504.18	Coin bâtiment
108	180827.26	124510.75	Coin bâtiment
109	180823.87	124510.72	Coin bâtiment
110	180823.75	124512.86	Coin bâtiment
111	180814.05	124512.33	Coin bâtiment
112	180814.08	124511.74	Coin bâtiment
113	180810.95	124511.49	Coin bâtiment
114	180810.96	124510.52	Non matérialisé
115	180795.76	124508.36	Borne existante
116	180797.43	124497.72	Non matérialisé
117	180807.17	124497.86	Borne existante
118	180807.47	124477.61	Borne existante



BELGEI SRL
Bureau d'Etudes Géomètre - Expert Immobilier
Route de Ramillies 4 à 5310 Eghezée

Réf dossier : 2024-633 | Plan n°2024-633_P01 | Echelle : 1/250

Dressé le 30 janvier 2025

Grégoire - Henri LEFEBVRE
GEO 141.285

BELGEI SRL
Rue Achille Descamps, 9 à 7382 Audregnies
Route de Ramillies, 4 à 5310 Eghezée
tél: +32 472 45 84 38 e-mail : info@belgei.be - www.belgei.be

Tableau des excédents			
n° lot	Propiétaire actuel	Contenance	Acquéreurs
1	Ville de Namur	44ca	Mr CAPIEAUX Amaury

Extrait de l'Atlas des voiries vicinales



Situation cadastrale — Echelle : 1/2000

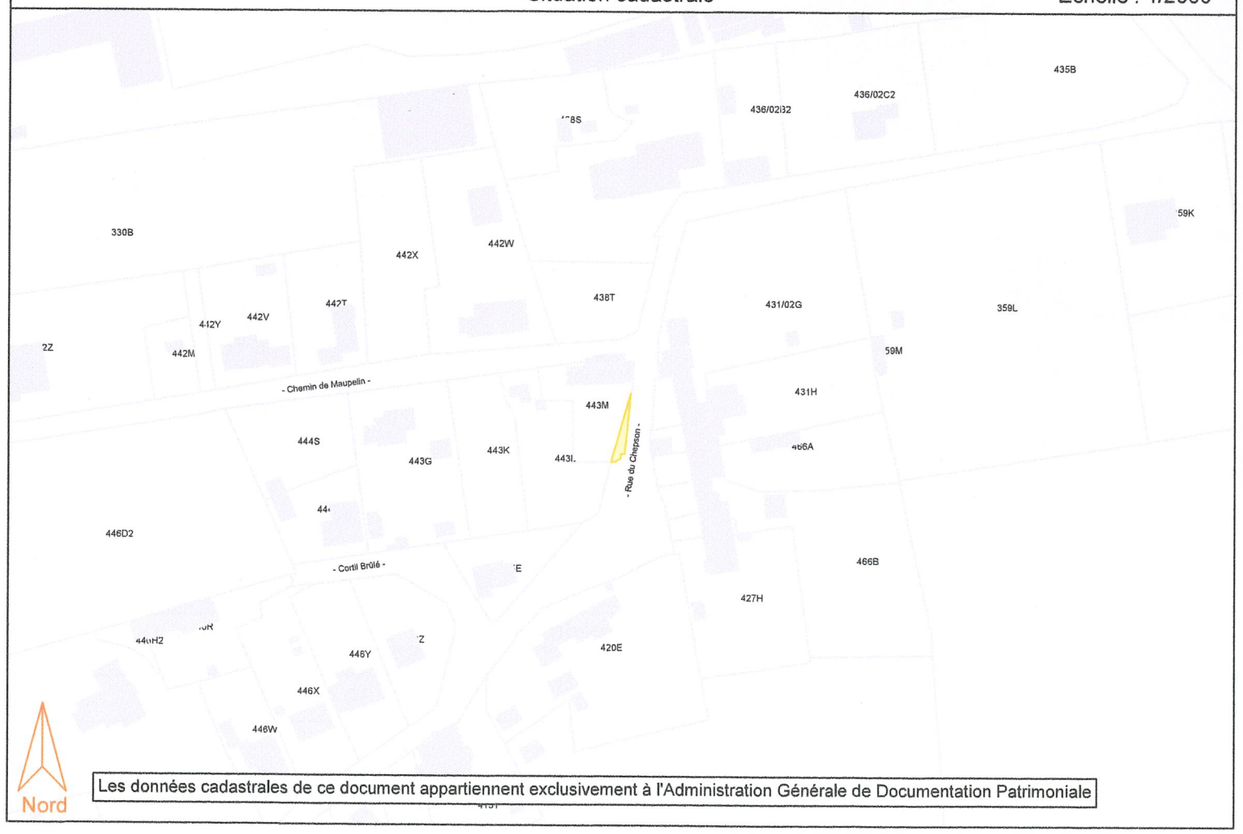

Les données cadastrales de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de Documentation Patrimoniale

Province de Namur

Ville de Namur

6ème division — Anciennement Malonne

Section A — Parcelle 443M

Plan de délimitation de la rue du Chepson

Chemin n°31

Annexé à la proposition du Conseil communal tendant à la modification de la rue du Chepson, voirie communale anciennement répertoriée chemin n°3 à l'Atlas des voiries vicinales

En conformité avec le Décret du 06 février 2014 adopté par le Parlement wallon et publié au Moniteur du 04 mars 2014

Vu et approuvé par le Conseil Communal de Namur en sa séance du

La Directrice Générale
L. LEPRINCE

Le Bourgmestre
M. PREVOT

Je soussigné,

Grégoire-Henri LEFEBVRE, Géomètre Expert, légalement admis et assermenté en cette qualité près du Tribunal de Première Instance séant à Mons, immatriculé aux Conseils Fédéraux sous le numéro GEO 141.285, ayant mes bureaux Route de Ramillies, 4 à 5310 Eghezée, déclare :

- avoir agi à la rêquete de Monsieur CAPIEAUX Amaury, propriétaire de la parcelle cadastrée Ville de Namur 6 DIV / Malonne, section A, n°443M.
- avoir procédé au mesurage de la parcelle cadastrée Ville de Namur 6 DIV / Malonne, section A, n°443M.
- avoir retrouvé de bornes existantes.
- avoir consulté l'Atlas des voiries vicinales de 1841 via le portail géographique de la Région wallonne.
- avoir consulté la base de données du Ministère des Finances et du Service Mesures & Evaluations.
- avoir consulté le plan de division dressé par le Géomètre OUDAR Benoît, en date du 18 janvier 2016, enregistré sous le n°92082-10203.
- avoir rétabli les limites de propriété de la parcelle 443M suivant les bornes existante et le plan dressé par le Géomètre OUDAR Benoît susmentionné.
- avoir déterminé la nouvelle entité suivante :
  - Lot 1 : à supprimer du domaine public (excédent), représenté par le polygone ayant pour sommets les points 100, 101, 102, 103, 104 et 105, pour une superficie de 44ca (sous trame jaune).

En foi de quoi, nous avons dressé et signé le présent plan établi en autant d'exemplaires que de parties, un exemplaire supplémentaire est réservé à Monsieur le receveur de l'enregistrement. Les parties signent avec nous et se reconnaissent en possession d'un exemplaire.

Réf dossier : 2024-633	Plan n°2024-633_P01	Echelle : 1/250	Page : 1/2
Levé le 19 décembre 2024	Mesuré par GHL	Dessiné par MS	Contôlé par GHL	PRECAD : 92082-10497

BELGEI GEOMETRES EXPERTS

Dressé le 30 janvier 2025

BELGEI SRL
Rue Achille Descamps, 9 à 7382 Audregnies
Route de Ramillies, 4 à 5310 Eghezée
Email : info@belgei.be
tél : +32 472 45 84 38

~~Grégoire-Henri~~ LEFEBVRE
GEO 141.285